

Dix-septième session du groupe de travail de l'Examen périodique universel

(21 octobre – 1^{er} novembre 2013)

Congo

Katerina Doytchinov

Intervention du ~~Représentant Permanent de la France~~

Genève, le mercredi 30 octobre 2013 (matin)

Merci, Monsieur le Président.

Je voudrais tout d'abord saluer * ainsi que la délégation du Congo.

La France salue les efforts entrepris par le Congo depuis son premier passage devant l'Examen périodique universel, notamment son adhésion au protocole facultatif se rapportant à la Convention relative aux droits de l'enfant concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés.

La France souhaiterait faire les recommandations suivantes au Congo :

1. Procéder à la ratification de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées et de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, et veiller à la transposition en droit interne des traités ratifiés ;
2. Abolir la peine de mort en droit et ratifier le Deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques ;
3. Poursuivre ses efforts en faveur de l'amélioration des conditions de détention ;
4. Mettre en place une stratégie nationale pour éliminer toutes les pratiques discriminatoires contre les femmes, mener des campagnes de sensibilisation

visant à faire disparaître l'inégalité et à abolir la pratique des mutilations génitales féminines et garantir l'accès à l'éducation pour toutes les femmes et filles ;

5. Assurer à tous une justice indépendante et équitable ;

6. Garantir à tous les citoyens des droits égaux, et lutter contre toutes les formes de discriminations fondées sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre.

Je vous remercie./.